



Quand un (ou une) camarade de la CGT est attaqué(e), c'est toute la CGT qui est attaquée !

### **MOTION DE SOUTIEN A SOPHIE BINET Secrétaire générale de la CGT**

Cette déclaration préliminaire n'est pas nouvelle et le patronat nous donne encore l'occasion de le vérifier.

Le 25 janvier dernier, Sophie BINET invitée sur RTL à porter la voix de notre CGT, a fait un trait d'humour à l'encontre du grand patronat qui pratique sans vergogne la décentralisation, au détriment de la France, de son économie et des travailleurs qui en subissent les conséquences.

Comme réagirait un rat qui se trouve piégé, Sophie de Menthon à la tête du mouvement patronal "Ethic" a voulu mordre en déposant une plainte contre notre secrétaire générale pour injures publiques.

Nous savons bien quel est le patriotisme qui caractérise une bonne partie du patronat français, il n'est que de se remémorer son attitude pendant la seconde guerre mondiale sous l'égide du CNPF collaborateur de l'envahisseur nazi, devenu MEDEF aujourd'hui.

Démasqués, la réaction atteste que Sophie BINET a mis le doigt où ça fait mal.

Le Comité Départemental de la Coordination Syndicale Départementale des Côtes d'Armor (CSD 22) en réunion ce jour à SAINT-BRIEUC, affirme par cette motion, soutenir notre Secrétaire Générale Confédérale dans ce combat qu'elle et nous avons à mener contre ceux qui oeuvrent à l'encontre de nos actions revendicatives.

Toutefois, nous remercions Madame Sophie de Menthon et ses cogénaires, de nous avoir donné cette occasion d'affirmer ce qu'est la CGT, solidaire et indivisible, positive et patriote, mais nous présentons de vives excuses aux rats qui auraient pu se reconnaître dans les propos de Sophie BINET, et les invitons à s'ouvrir à un peu d'humour, ce qui les aideraient sûrement à être plus heureux : Nous restons à leur écoute.

Repronons cette citation de Beaumarchais : Sans liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur !

Saint-Brieuc, le 19 décembre 2025